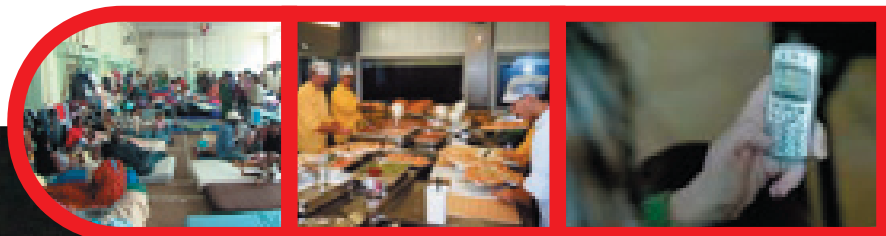




# curiaux

LE MAG DES ÉTUDIANTS DE NOUVELLES



Trêve hivernale:  
**Exit les expulsions**

Société:

**La restauration passe  
aux 35 heures**

Les 118:

**Le bilan, un an après**

Match OGCNice-Marseille:  
**Le supporter devant la justice**



# Justice amère

→ par **Benoît Guglielmi**



*Anthony Roko, pompier volontaire de 20 ans, vient de perdre 2 doigts à cause d'un inconscient*

**C'**est l'histoire de deux gamins. L'un, 20 ans, pompier volontaire. Il a perdu deux doigts dimanche, par un stupide accident. L'autre, jeune homme sans histoire de 21 ans, le « stupide » présumé de l'affaire. L'un dort à l'hôpital. L'autre, depuis jeudi, en prison.

Ainsi en a décidé la 5ème chambre du tribunal correctionnel de Nice. Fabien Bouricha est donc placé sous mandat de dépôt jusqu'à son procès, renvoyé au 7 décembre prochain. Il a reconnu être l'auteur du jet de l'engin explosif qui a mutilé Anthony Roko, lors du Nice-Marseille de Dimanche 29 octobre, au stade du Ray.

« La détention provisoire reste l'exception et le contrôle judiciaire la règle », avait pourtant rappelé le procureur de la République, Eric de Montgolfier au moment de requérir la mise sous contrôle judiciaire assortie d'une

interdiction de stade. La Cour a tranché au-delà des réquisitions du Parquet. Rarissime. La magistrat lui-même s'est étonné de cette décision, lui qui avait affiché la veille sa volonté de ne pas accabler le jeune prévenu.

Accablé : c'est le terme. L'habit de hooligan furieux et déchaîné dont on le drape est trop grand pour Fabien Bouricha. Inconnu des services de police, il faut le voir tête baissée entrer dans la salle d'audience. Impressionné par le nombre de journalistes qui garnissent le premier rang. Ebranlé par le ton solennel des magistrats. Bouleversé, sans doute, par les conséquences de son geste. Les avait-il mesurées ? Tout dans son attitude laisse à penser que non.

Ce jeune homme désœuvré dans son box ne porte pas tous les maux de toutes les tribunes de France. L'émoi de la vox populi et la pression médiatique planent sur son procès.

La dangerosité de l'acte, c'est sûr, peut justifier la détention provisoire du jeune membre des « Fanatics », un groupe de supporters marseillais. Sa dangerosité pour la société... ? Sans même parler du problème de surpopulation carcérale. L'atmosphère est au dénigrement de la Justice. Témoins les propos de Nicolas Sarkozy sur les « juges laxistes ». Le risque de ce procès était de juger le prévenu dans le souci d'en faire un exemple. Un exemple pour ceux qui voudraient l'imiter. Un exemple d'une Justice enfin sévère et dissuasive dans ce pays.

Le problème, avec Fabien Bouricha, c'est qu'il n'a rien d'un exemple. Il suffit de voir le père du jeune pompier atrophié, sur les marches du Palais de Justice, exprimer son émotion : « C'est un gamin de 20 ans. Je suis père de quatre enfants, et il aurait pu être mon fils. Je ne suis pas sûr que la prison soit la meilleure des réponses. »

## Cocktail subtil...

→ Par **Pierre Marion**

Nice-Marseille. Un match à risques. Un match où tout avait été anticipé pour éviter le pire. Mais il est arrivé quand même. Un pétard dissimulé dans sa chaussure, un membre des « Fanatics » entre dans le stade du Ray. Les « Fanatics », c'est l'un des clubs de supporters de l'OM. Ce n'est peut-être qu'un nom, mais c'est aussi un mot riche de sens. Si le fanatique peut désigner l'amoureux transi du ballon rond, il rappelle malheureusement les kamikazes japonais se jetant sur les porte-avions américains. Il rappelle malheureusement le désespéré qui se fait exploser devant le mur des lamentations. Fabien Bouricha fait-il partie de la race des bourreaux, ou de la race des victimes ? Peu importe, le résultat est là : Anthony Roko, pompier volontaire de 20 ans, ramasse ce qu'il croit être un fumigène... Et perd l'usage de sa main.

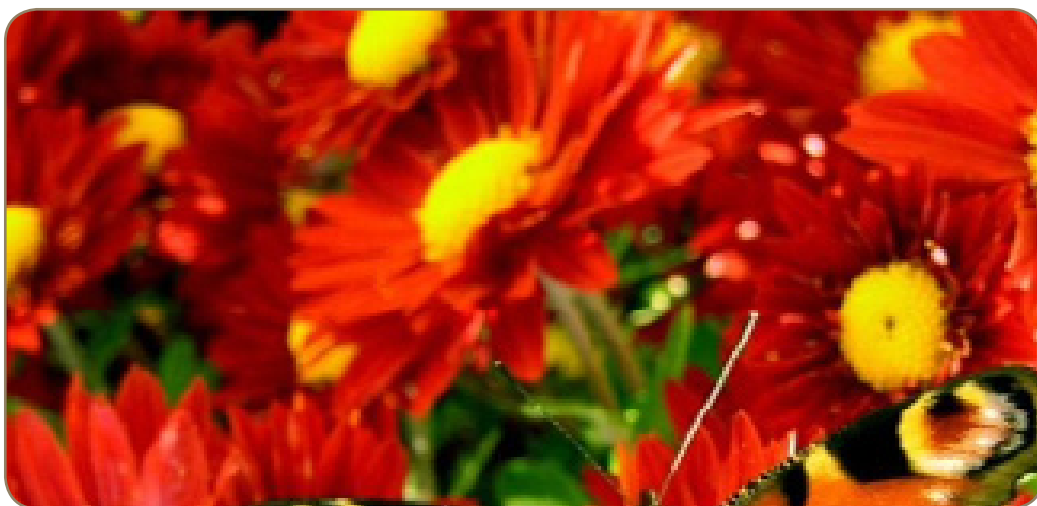
Le football est-il condamné à être hanté par le spectre du hooliganisme ? Vraisemblablement. Quelle mouche a bien pu piquer le monde du ballon rond pour que la fête continue après un tel événement ? Pour éviter un problème d'ordre public ? Trop tard. Certes, il n'y a pas eu d'émeutes, mais ça Anthony Roko n'en a que faire. On dit de certains joueurs que le football a changé leur vie. C'est désormais valable pour un pompier.



# Chrysanthèmes nouvelle tendance

→ par **Ingrid Brunschwig**

Cette année, les chrysanthèmes se sont fait une beauté pour la Toussaint. Ils ont mis le paquet. Couleurs flashy et variétés étranges ont fait leur apparition pour égayer les tombes. Fini les 1er novembre mornes. Place à la nouvelle tendance. La mort a aussi sa ligne haute-couture.



*Les chrysanthèmes arborent des couleurs flamboyantes*

**L**e chrysanthème a encore et toujours la cote. Symbole d'amour et d'impérialité au Japon, la « fleur d'or » se déguste en infusion, « pour prolonger la vie », raconte la légende. Changement de décor en France, la « marguerite d'automne » incarne la mort.

Après un relooking savamment étudié, le voici de retour sous un autre jour. Il n'est pas encore fashion-victim mais est voué à le devenir. Les pomponettes, à multiples petits bourgeons, ont détrôné les gros boutons de fleurs, trop traditionnels. « Ça faisait très Toussaint ! Maintenant, beaucoup de gens aiment aussi les accrocher à leur balcon

pour l'hiver », explique Maria Borgese, fleuriste au cimetière de l'Est.

Alors que les coupes composées restaient très sobres, voire tristes à mourir..., elles piétinent désormais les conventions. Fantaisie et créativité ont libre-court. Rien au regard des « pièces-montées » de la Saint-Valentin ou de la Fête des mères mais tout de même. Mention « débuts encourageants ». Il faut dire que ce ne sont pas les variétés qui manquent. Sauvageon, rigolo ou intrigant, le chrysanthème est décliné sous toutes ses coutures.

Côté coloris, il suffit de déambuler dans les allées du cimetière de Caucade pour assister au spectacle. Si les tradition-

nels bouquets jaune et parme se vendent toujours comme des petits pains, les couleurs vives d'automne pointent le bout de leur nez. Oranger, cerise, fushia ou rouge vif affichent sans complexe leur superbe. Le soleil d'hiver peut révéler sur un même pétale, des reflets mordoré, rouge or et champagne.

Alors quand ces couleurs croisent en chemin la variété Tokyo ou Spider - en forme d'étoile à mille branches - ou encore Alison Kirk - aux pétales serrés -, la magie opère. Ce n'est plus un simple hommage pudique aux défunts mais un réel message de vie. Le tabou de la mort n'est plus. La gaieté y a désormais ses entrées.

## Tradition en perdition

→ Par **Ingrid Brunschwig**

Les pierres tombales sont de plus en plus désertées par les fleurs. Signe que la mode chrysanthème se perd quelque peu. « La jeune génération n'a pas emboîté le pas. Ce sont surtout les personnes âgées qui perpétuent la tradition », regrette-t-on à Rodi Fleurs. Les chiffres d'affaires s'amenuisent comme peau de chagrin. « Depuis cinq ou six ans, les gens achètent en moins grande quantité. » Question financière, sans doute. A 15 ou 20 euros le pot, il y a de quoi hésiter. D'ailleurs, les promotions tendent les bras aux fauchés du portemonnaie mais généreux du cœur.

En revanche, quand les jeunes s'y mettent, ils ne lésinent pas sur l'originalité. David, étudiant de 25 ans, vient assister aux finitions de sa commande chez Damiano Fleurs. Une imposante couronne multicolore avec des fleurs de lys en crête. « C'est le moins que l'on puisse faire pour montrer que l'on n'oublie pas nos proches. »

Les belles robes aux couleurs flamboyantes attisent forcément la jalousie des faussaires. Plus durable, la fleur artificielle n'a rien perdu de son succès. Les grands magasins concurrencent aussi déloyalement les compositions « fait-main ».

Ainsi, on essaie d'acheter les morts avec des bouquets au rabais. Mais qu'on ne s'y trompe pas. Le chrysanthème n'a pas fini de séduire.



# Le deuil accompagné

→ par **Stéphanie Faby**

Les maisons funéraires sont de plus en plus prisées. Les raisons d'un tel succès ? Les décès de moins en moins pris en charge par les familles. Ces structures, qui accueillent défunts et endeuillés, lors de veillées funèbres, proposent une solution intermédiaire dans une société où la mort reste encore taboue.



*Les maisons funéraires, véritable succès*

La plupart des décès - 70% - ont lieu en milieux médicalisés. Pour les familles, un retour du corps à domicile n'est souvent pas envisageable. Une réalité qui a obligé les professionnels du secteur funéraire à proposer des prestations plus complètes à leurs clients. En cinq ans, le nombre de maisons funéraires a doublé en France. La fin du monopole Roblot votée en 1993 a encouragé leur développement. Nice n'y a pas échappée. Depuis mars 2005, le « Centre Funéraire Niçois » (groupe funéris) est la deuxième structure de ce type à s'être installée dans la ville après l'« Athanée » (groupe Roblot).

Composés de cellules réfrigérées, de salles de soins et de salons privés, ces établissements accompagnent les familles dans leur travail de deuil : « sur tous les décès

ayant lieu en hôpitaux, cliniques ou maisons de retraite, 90% des défunts entrent en chambre funéraire. Aujourd'hui, lors des veillées, la majorité des personnes ne veulent plus accepter leurs morts chez eux », indique Fabrice Fontaine, manager et conseiller du « Centre Funéraire Niçois ».

Au-delà des traumatismes psychologiques, les maisons funéraires facilitent aussi l'accomplissement des rites religieux. Chrétiens, protestants, musulmans, et juifs, chacun a des coutumes différentes. Que se soit des familles éclatées aux quatre coins de la France ou de grandes communautés, ces lieux permettent de se réunir dans des espaces douillets, aménagés et accueillants. Stéphane Pagny, 32 ans, directeur des pompes funèbres « Centre funéraire » propose également une prise en charge complète de ses

clients : « les gens se trouvent parfois démunis devant une mort subite. Certains ne peuvent pas faire face à toute l'organisation matérielle. Notre rôle consiste à les accompagner avec discrétion, à être réconfortant s'il le faut » dit-il.

Et pour que les adieux soient plus faciles, les thanatopracteurs s'attachent à cacher les stigmates de la mort. Toilette, maquillage, embaumement, ils redonnent aux corps figés un peu d'apaisement (voir encadré). En 2005, 539 700 décès ont été enregistrés en France. La mort est un vrai business : la filière funéraire représente environ 2 milliards d'euros. Des chiffres conséquents qui s'établissent dans un secteur super concurrentiel. Mais les Français mettent de plus en plus la main au portefeuille : question de temps et de salubrité. « La majorité des gens habitent en immeuble. De plus, la disparité géographique des familles allonge la durée des veillées », analyse David Maubert, thanatopracteur au « Centre Funéraire Niçois ». Ghislaine Guglielmi, 60 ans, en a déjà fait l'expérience. Depuis 10 ans, elle en garde un souvenir ému : « à chaque fois que je pénètre dans la chambre de ma belle-mère, j'ai cette image d'elle allongée sur le lit », raconte-t-elle.

## Thanatopracteur

→ Par **Stéphanie Faby**

Voilà un métier auquel on ne rêve pas étant petit. Pour David Maubert, 32 ans, cela n'a pas été une fin en soi. Les aléas de la vie l'ont amené à cette profession : « j'ai souvent été confronté à des morts. J'ai eu l'occasion de travailler en milieu médical et pour des organisations humanitaires. Je suis peut-être fataliste mais la côtoyer m'a permis de l'accepter. » Il y a trois ans, il se décide à faire une école spécialisée. Il obtient son diplôme d'Etat et finit par travailler à Nice au « Centre Funéraire Niçois ». Il existe 3 écoles en France. Elles proposent 2 ans de formation. Tous les jours, cet homme s'emploie à redonner une apparence décente au cadavre : « les gens n'acceptent pas la mort en tant que telle. Notre métier est de la rendre correcte. Même s'il y a un côté gore, j'y trouve du positif : nous arrangeons des cadavres souvent abîmés par les accidents, rongés par la maladie... Quelque part, nous rendons une dignité aux êtres humains quel qu'ils soient », explique-t-il. Apaiser les stigmates de la mort a une grande importance pour les familles : elles voient partir leur proche avec plus de sérénité. La France compte 1 000 thanatopracteurs qui effectuent environ 20 000 soins par an. Ils exercent en moyenne 2 ans.



# Expulsions locatives : ouf, c'est la trêve !

→ par **Claire Serre**



*Pendant quatre mois et demi, les locataires seront à l'abri d'une expulsion*

**P**romis, juré. Parole de ministre du logement : jusqu'au 16 mars 2007, plus question d'expulser le moindre locataire de son logement. Comme chaque année, la trêve hivernale des expulsions donne quatre mois et demi de répit aux ménages en situations d'impayés ou de logements précaires.

« Cette fois je l'ai échappé belle... » Rémy\*, 26 ans, avait reçu l'avis d'expulsion de son « petit deux pièces » en plein coeur de Nice il y a cinq jours. Motif : loyer impayé. « J'avais un retard de 1 300 euros », reconnaît-il penaud. À la demande du propriétaire, la justice était donc sur le point

d'ordonner son expulsion. Aujourd'hui, grâce à la trêve hivernale, cet avis est suspendu. Du moins jusqu'au 16 mars prochain. Pour le mauvais payeur, ce n'est pas une victoire. Juste un sacré soulagement.

## L'expulsion qui tue

Grâce à cette mesure instaurée en 1951, plus personne ne peut être mis à la porte de chez lui durant cette période. Enfin presque... Car cette mesure connaît une double exception : le cas des squatteurs et des personnes habitant dans un immeuble ayant fait l'objet d'un arrêté de péril. Malgré

la trêve, les ennuis de Rémy n'ont pas pour autant fondu comme neige au soleil. Le loyer reste toujours impayé. Et, à payer. Pour calculer le montant de sa future « dette », pas besoin d'être diplômé de math-sup : « cela fera 1 000 euros de plus. Tous les matins je ne pense qu'à ça : payer mon loyer. Ça me bouffe. Mais comment faire ? Je suis caissier. Je ne gagne pas assez pour vivre correctement.»

Et il n'est pas le seul : en 2005, 300 000 loyers sont restés impayés. Près de 100 000 expulsions ont été prononcées.... Dans la plus grande indifférence parfois. Pourtant, il arrive que ces expulsions du petit matin conduisent à de

vrais drames humains.

Cannes, octobre 2006 : un retraité se suicide en incendiant l'appartement dont il venait d'être expulsé. « Ouais..., soupire une propriétaire niçoise. Je n'aime pas lancer de telles procédures. Mais j'ai des crédits à payer pour cet appartement. Moi aussi ça tombe tous les mois. Aujourd'hui, c'est moi qui suis dans la merde ». Après quelques semaines d'hypocrisie, les avis d'expulsion du Ministère du logement reprendront donc leur cours. Comme chaque année, version phénix express.

\* Le nom a été changé.



# Merci les 35 heures !

→ par **Virginie Sanchez**

Changement de cap pour les professionnels de l'hôtellerie et de la restauration. Leur durée légale du travail passe à 35 heures par semaine. Un changement plutôt bien accueilli.



*Les restaurateurs vont chambouler les emplois du temps*

**F**ini le statut particulier des hôteliers restaurateurs. Désormais, les salariés des cafés, hôtels et restaurants seront payés en heures supplémentaires dès la 36<sup>ème</sup> heure travaillée.

Patronat et syndicats salariés crient au scandale. Pourtant, un constat s'impose : cette formule ne fait pas que des mécontents parmi les salariés. On en trouve même qui s'en réjouissent, même s'ils restent discrets. C'est le cas de Nelly Couderc, mère de famille de 44 ans et salariée dans un hôtel. « Le rythme de travail est intensif dans ce secteur. Grâce aux 35 heures, je pourrai concilier plus facilement vie familiale et professionnelle. Ce système me convient davantage que le précédent qui m'octroyait une 6<sup>ème</sup> semaine de congés payés et deux jours fériés. »

Côté employeurs, le même optimisme est palpable, comme en témoigne Bruno Perrier-Montjoie, proprié-

taire de la Brasserie « Les Traminots », à Nice. « Je pense que le passage aux 35 heures constitue un bon système pour remédier au chômage. S'ils sont vaillants, hommes et femmes toucheront davantage d'argent. Les heures supplémentaires seront enfin rémunérées à leur juste valeur ».

## Des patrons satisfaits

Reste qu'à l'heure où le pouvoir d'achat occupe tous les esprits, un salarié peut-il exiger des heures supplémentaires et refuser de travailler 39 heures par semaine ? Rien n'est moins sûr.

Autre restaurant. Rue Auguste Gal, midi. Thierry Maquet, gérant de la Brasserie Gal, s'active derrière son comptoir, tandis que les clients commencent à affluer en terrasse. Pour lui, la réforme représente un progrès social car, pas de doute, la réussite réside bien en une répartition du travail effective. « Quand on a

plus de temps libre et que l'on partage le travail, les salariés dégagent indéniablement une plus grande motivation. Ainsi, on a une main d'oeuvre plus efficace. »

Thierry l'assure, dans le fond, ce passage au régime de droit commun, n'est pas un facteur déterminant pour le salarié.

« Le salaire dépend du niveau de fréquentation de l'établissement. Si celui-ci a beaucoup de clients, les patrons réaliseront d'importantes marges et les salaires seront élevés. En ce qui me concerne, j'essaie de payer les salariés en fonction de leurs qualités professionnelles : assiduité, sérieux... En définitive seule la rigueur dans le travail fourni compte. »

En somme, réduction du temps de travail ne rime pas forcément avec baisse de qualité des prestations offertes... Clients, patrons et employés peuvent donc finalement se réjouir.

## Du changement dans l'air...

→ Par **Virginie Sanchez**

L'accord conclu en juillet 2004 entre le patronat et trois syndicats de salariés (FO, CFTC et CFE-CGC), maintenait à 39 heures la durée légale du travail dans les secteurs de l'hôtellerie ainsi que des restaurants. Ceci en échange d'une sixième semaine de congés payés, outre l'octroi de deux jours fériés supplémentaires.

Avant les accords de juillet 2004, les 800 000 salariés du secteur étaient soumis à un système dérogatoire, avec une durée de travail hebdomadaire de 43 heures de 1999 à 2002, puis de 39 heures de 2002 à 2004. Les accords de 2004 prévoyaient un SMIC supérieur de 280 euros, au SMIC de droit commun. Désormais, le SMIC sera réduit au niveau de droit commun.

A noter que les employeurs seront en plus, tenus de payer de manière rétroactive, toutes les heures supplémentaires effectuées par le salarié depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005. Belle parole ou réalité ? Seul l'avenir lèvera la voile sur cette interrogation.

En outre, dans les établissements de moins de 20 salariés, dès la 36<sup>ème</sup> heure travaillée, le taux horaire devra être majoré de 10%. En revanche, pour les entreprises dont le nombre d'employés excède les 20 personnes, le taux horaire devra être augmenté de 25%.



## Enquête ★ Désamiantage

# Pasteur intoxiqué

→ par **Julia Touabti**

Le 19 mars dernier, deux barres HLM contenant des matériaux amiantés sont dynamitées dans le quartier Pasteur de Nice. Commence alors un chantier qui s'annoncerait dangereux car supposé très toxique. Les associations se mobilisent, les habitants s'inquiètent... Mais la mairie (UMP) de Nice laisse pendant 6 mois, et à l'air libre, 15 000 m<sup>3</sup> de gravats qui contiendraient plus de 180 tonnes de matériaux amiantés, au beau milieu du quartier, sous les fenêtres des HLM voisins...



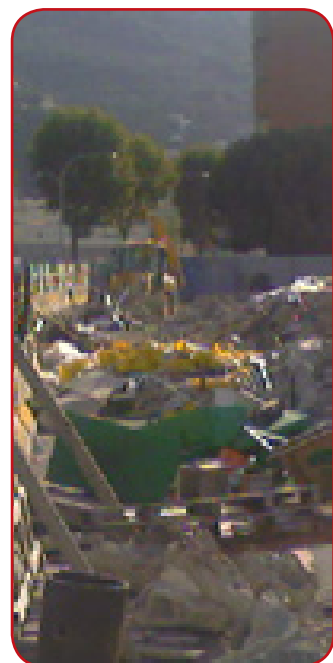
La nouvelle attraction du quartier : le tas de gravats toxiques

**L**e 19 octobre dernier commençaient les travaux de désamiantage des débris sur ce qui ressemble plus à un banal chantier de démolition qu'à un site toxique protégé... Un « plan de retrait » a été mis en place afin de réglementer le désamiantage. « En passant devant le chantier on peut se rendre compte combien il est utile et respecté ! » ironise Michel Abada, porte-parole de l'association SOS amiante 06. Il ajoute que « ce plan de retrait c'est du n'importe quoi et en plus ils ne le respectent

même pas ! » Pas faux : le site est à l'air libre et les poussières amiantées tourbillonnent au gré du vent jusque dans le square attenant. Peut être est-ce la raison pour laquelle les jeux d'enfants du parc ont été démolis ? « À cause du chantier je n'y laisse plus mes enfants ! On a peur pour leur santé mais personne à la mairie ne s'en préoccupe ou ne nous a pas proposé de solution » confie Jeanne, une mère de famille de 36 ans. Le laboratoire de l'environnement municipal chargé du « contrôle-qualité et de la

surveillance qualité air, eaux et sols » n'a pas été sollicité. Selon le porte parole « c'est pourtant un site dangereux pas pris en considération. » Sans demande spécifique, ils ne peuvent pas agir. Le plan prévoit que les matériaux repérés visuellement comme amiantés soient extraits. « Il semble en effet très simple de repérer à l'œil nu une micro-particule amiantée au milieu d'un tas de gravats géants », souligne Michel Abada. Ces matériaux doivent être déposés sur une zone de tri qui évolue en même temps que le chantier. Ils sont alors triés par les opérateurs sous contrôle d'un responsable qualité. « À Pasteur, ils ont trouvé plus simple : les gravats, triés délicatement à la pelleuse sont jetés avec soin sur d'autres tas de gravats tout autour », ironise Bertrand, un habitant en colère. Il n'y a pas assez de place pour tous les débris ? Qu'à cela ne tienne, ils peuvent très bien déborder sur le trottoir de la rue Maccario au travers du fin grillage ultra

sécurisé ! Autre aberration : les bétons broyés permettront le remblaiement des excavations des sous-sols. Les fondations des futurs immeubles devraient être comblées avec des matériaux dont une partie serait amiantée. On murmure même que le mobilier urbain serait, lui aussi, rénové avec cette matière première suspecte ! Selon Michel Abada, la mairie sait rentabiliser même les situations les plus hallucinantes. Ce méticuleux désamiantage devrait se terminer fin décembre. « Une chose est sûre, on n'aurait jamais vu un tel laxisme dans un quartier moins populaire et plus touristique », déplore Bertrand. C'est ça la méthode Peyrat ?



Un chantier miticuleux et ultra sécurisé

### Sécurité plus que douteuse...

→ Par **Julia Touabti**

La sécurité de ce site ultra sensible est assurée par l'agence « body protect ». Peu qualifiés pour ce genre

de chantier à hauts risques, les employés n'ont reçu aucune consigne de sécurité particulière. L'équipement de protection fourni se résume à un simple petit masque de papier ! Le représentant de l'entreprise assure que le site est contrôlé régulièrement par l'inspection du travail. « S'il

y a un problème on évacue immédiatement. Pas plus dangereux qu'un chantier normal ! », confirme-t-il. Le gardien sur place n'a qu'un masque qu'il ne met jamais. Selon lui « derrière le grillage c'est pas dangereux ! » Preuve encore que la sécurité est la priorité numéro un de ce chantier !



## Enquête ★ Halle Spada

# Quand le projet traîne...

→ par **Alexandra Dencausse**

Il faut le temps que le conflit se tamise. Si l'on était sans nouvelles du projet d'aménagement de la Halle Spada, la mairie de Nice et les associations, quant à elles, n'ont pas abandonné leurs projets. Mais chacun campe sur ses ambitions et la situation semble bloquée.



La Halle Spada, trésor caché de la culture niçoise

**L**es associations ne peuvent que déplorer l'avancée tardive du projet, qui ne se finalisera peut-être dès lors qu'ils auront quitté les locaux. Pour Frédéric Alemany, porte-parole de l'association Diva : « c'est un projet qui peut prendre 10 ans à s'installer ». Il regrette que « ce projet soit un échec de collaboration ». Cela tient d'un dialogue de sourds. Alors que chacun progresse selon ses ambitions, le projet, lui, n'obéit qu'à un seul juge. L'échec ressenti par des membres artistes montre bien la difficulté de mettre en relation le milieu associatif

et les institutions, en termes d'accompagnement, d'espace et de moyens. Selon Frédéric Alemany « cette difficulté entraîne le sous-développement du secteur associatif. C'est un problème spécifique niçois. Les associations rendent un service d'intérêt public, se doivent de le prolonger, de le suivre et d'être suivies. Elles sont le nouveau médiateur entre les citoyens et l'administratif. »

L'année dernière, Diva, résidant dans les locaux de la Halle Spada, émettait son objection suite au projet de réaménagement proposé par la mairie de Nice. En parte-

nariat avec la fédération l'ENTRE-PONT, la municipalité avait décidé de la destruction partielle des locaux d'origine. Depuis que la mairie de Nice a racheté en 1999 l'entrepôt Spada, le projet de son aménagement traîne suite aux conflits entre l'institution et l'association « DIVA ». Nice, ambitieuse d'acquiescer le titre de « Capitale culturelle européenne » semble prendre son temps. Pourtant 34 compagnies artistiques, en lien avec les associations Le Hublot, DIVA, Grain de Sable et Divine Quincaillerie, évoluent sur le site. Frédéric Alemany, établit un constat positif au sujet de l'utilité de ces associations avec « un très beau bilan de 300 adhérents ». Leur position semble pourtant provisoire. « Le premier besoin d'un artiste est un atelier. Or, la ville de Nice comptabilise de nombreux artistes. Certains même, sortis de la « Villa Arson » il y a 2 ou 3 ans, n'ont toujours pas de locaux, soit de possibilité de travailler », explique Martine Meunier, responsable de la Halle Spada. Les associations présentes disposent de baux provisoires, certes renouvelables mais limités. Le projet, quant à lui, devrait tenir ses délais. Le plan de charges financier de la mairie est prévu pour 2010. Dans l'élan de ses objectifs, la municipalité lancera un concours d'architecte sur les bases du programme établi. La démolition partielle de la halle n'est pas confirmée, mais elle

pourrait avoir lieu en 2010, sur décision du propriétaire. Selon André Barthe, adjoint à la Culture, « ce dossier reste l'un des plus importants des mois et années à venir ».

### Les artistes et leur projet

→ Par **Alexandra Dencausse**

La proposition d'aménagement de la Halle s'étend sur 12 000 m<sup>2</sup> : 3 000 m<sup>2</sup> dédiés à la Halle centrale (espace de circulation d'accueil du public), 1 000 personnes ; 9 200 m<sup>2</sup> pour les espaces périphériques dont 4 400 m<sup>2</sup> pour l'espace de créations déparagés en : ateliers d'artistes plasticiens, 2 000 m<sup>2</sup> ; Espace de création et de résidences arts du spectacle (théâtre et danse), 2 000 m<sup>2</sup> ; Studios de répétition musicale, 400 m<sup>2</sup> ; Espaces de diffusion artistique, 4 000 m<sup>2</sup> ; Salle de musique actuelle comptant 800 places, 1 500 m<sup>2</sup> ; Salle d'exposition permanente, 1 000 m<sup>2</sup> ; Salle de théâtre : 400 places, 1 000 m<sup>2</sup> ; Salle de cinéma : 200 places, 300 m<sup>2</sup> ; Salle multimédia, 200 m<sup>2</sup> ; Espaces de rencontre : 800 m<sup>2</sup> ; Bar et restaurant associatif : 100 places, 200 m<sup>2</sup> ; Salle de fêtes : 150 places, 200 m<sup>2</sup> ; Salle de réunion associative : 100 places, 200 m<sup>2</sup> ; Appartement pour l'accueil des artistes en résidence, 200 m<sup>2</sup>.

## Enquête ★ 118, un an après

# Les 118 doutent

→ par **Claire Camarasa**



*Le 118 218 donnent le rythme*

**U**n an après leur mise en service, l'heure est au bilan. Sur les 57 numéros 118 mis en service en novembre dernier, seule une quinzaine fonctionne encore. À qui la faute ? À trop vouloir se multiplier, tous ces numéros en viennent à se court-circuiter. « Le 12 est mort, vive les 118 », tel était le slogan que l'on pouvait entendre l'an dernier. C'est à coup de matraquage publicitaire que tous ces nouveaux numéros de renseignements téléphoniques ont fait irruption dans les chaumières. En un an, les renseignements ont représenté 11% des investissements publicitaires globaux, estimés à 2,1 milliards d'euros. En dehors des annonces classiques, les renseignements ont sponsorisé un grand nombre de programmes télé et radio.

Le rythme d'investissement est certes endiablé mais difficilement tenable sur le moyen terme. En effet, un euro est dépensé à chaque euro de chiffre d'affaire.

La clé du succès, certains semblent l'avoir trouvé. C'est le cas du 118 218. Célèbre jusque dans les cours d'école, les deux moustachus, alias 118 et 218, parodient les deux gymnastes des années 80, Véronique et Davina. Avec son « toutouyoutou » légendaire, le numéro se vante d'avoir conquis 40 % à 45 % du marché, détrônant même France-Télécom. Derrière le 118 218, on trouve donc le 118 000 du groupe Telegate (et ses chansons folkloriques...), connu de 25% des sondés, le 118 712 (France-Télécom) avec 21% et le 118 008 (PagesJaunes) avec 16%. Free a même jeté l'éponge il y a quelques jours,

pour publicité mensongère. La concurrence ne fait aucun cadeau. Pourtant, aucun des quatre numéros en tête n'a de quoi pavoiser.

### Internet reste favori

Le nombre d'appels vers les numéros de renseignements téléphoniques a reculé de 27% sur le seul deuxième trimestre 2006 selon la SOFRES. À l'origine de cette baisse la perte de repères des usagers. Cette multiplication de numéros, en un temps record, a perturbé le consommateur, qui ne sait plus lequel appeler. « J'avais besoin d'une adresse alors j'ai appelé le premier numéro qui m'est venu à l'esprit, explique Thierry Abbondanza, et j'ai été très déçu par la qualité de leurs prestations ». Ce jeune informaticien de 27 ans n'a pas eu le renseignement sou-

haité et a été redirigé vers un mauvais numéro. Plus encore, de nombreux utilisateurs ont disparu. Les Français, destabilisés par ces changements et la multitude de numéros aux tarifs bien différents, parfois exorbitants, ont fini par délaisser ce service. Ils se sont donc tournés vers Internet, le grand gagnant. « Je passe de nombreuses heures sur le net et je trouve beaucoup plus simple d'y chercher un renseignement. C'est nettement plus rapide et moins couteux », précise Bruno Vicente, étudiant à la fac de sport de Nice. Les connexions sur le site pagesjaunes.fr ont bondi de plus de 25 % en un an. Gratuit, facile et transparent, l'Internet est l'antidote aux 118.



# Gare aux pêcheurs !

→ par **Caroline Denime**



*Pêche sous-marine: gare aux interdictions !*

**P**ierre, muni de son masque et ses palmes, part avec son harpon, dans les eaux calmes de ce début novembre. Il espère pêcher une bonne dorade à griller pour son repas du soir. Pierre ne le sait pas mais il est dans l'illégalité. Et la punition est sévère ! « L'amende s'élève à au moins 1 500 euros, le matériel est saisi, la licence de pêche peut sauter, prévient l'adjudant Durand, de la gendarmerie maritime de Nice. Pratiquer la pêche sous-marine est un délit ». En effet, pour jouer à l'apprenti pêcheur, il y a une réglementation à respecter.

Tout d'abord, se munir d'une autorisation de pêche sous-marine. La demande s'effectue à la direction départementale des affaires maritimes :

« la personne doit remplir une déclaration, présenter une attestation de responsabilité civile afin d'être assuré en cas de pépin ».

« La pêche sous-marine est autorisée du 1er mars au 31 avril et du 1er septembre au 30 octobre », continue le représentant des affaires maritimes. Selon le département, les dates varient. Dans le Var par exemple, elle est autorisée toute l'année. Dans les Alpes Maritimes, la décision est de « laisser buller » tranquille les poissons pendant l'été, période de ponte.

## Des consignes indispensables.

En imposant une réglementation, le département espère limiter les dérives : protéger

les espèces aquatiques, limiter les abus et une éventuelle destruction des fonds marins. « Nous sommes d'autant plus sensibles qu'aujourd'hui on s'interroge sur la disparition de certaines espèces », explique le gendarme. Comme l'oursin diadème, certains poissons sont classés au titre d'espèce protégée. « Les scientifiques s'interrogent même quant à la pérennité du plus commun des poissons comestibles, comme la morue », avance-t-on dans les locaux de Méditerranée 2000, association de défense et de protection de l'environnement. (Voir encadré)

Les moins irrespectueux ne sont pas ceux que l'on croit. Les touristes pourraient facilement être mis en cause. Pourtant, ils ne sont pas les plus dangereux. La brigade maritime le reconnaît : « Il y a deux types de pêcheurs. Celui qui vient avec son tuba ou en apnée, pour le plaisir. Et celui qui pêche de façon industrielle, en grande quantité, dans le but de revendre ce qu'il a saisi. C'est contre celui là que nous nous battons ». La revente des produits de la pêche est bien sûr prohibée. Cependant, la pêche sauvage engage d'autres problématiques. Le travail de répression des affaires maritimes et de la gendarmerie ne s'arrête pas à la protection des espèces et la surveillance du marché noir. Ils s'inquiètent : « les accidents sont courants en mer. Huit apnéistes sont décédés depuis le début d'année 2006, notre mission est aussi de prévenir ce type d'événement ».

## Titre Encadré

→ Par **Caroline Denime**

« La pêche excessive et la pollution menacent la biodiversité marine ».

La mise en garde faite par des scientifiques, jeudi dernier, dans la revue américaine Science, sonne comme un glas. D'ici 2050, si les tendances se poursuivent, une grande partie des espèces de poissons et de crustacés auront disparu.

« La situation actuelle laisse présager de sérieuses menaces sur la sécurité alimentaire mondiale », prévient l'analyste. Car ce qui est un danger pour l'environnement et aussi un danger pour l'homme. Aujourd'hui, toujours selon cette étude : « un tiers des espèces de poissons est en passe de disparaître. La productivité et la stabilité de tout l'écosystème est perturbé ». C'est prouvé, la disparition d'une seule espèce accélère le dérèglement de tout l'écosystème.

« La surpêche et la pêche illégale détruisent nos océans à un rythme alarmant » a vivement réagi l'organisation écologiste Greenpeace. Ils demandent l'inscription de près de la moitié des océans au titre de sanctuaires marins et la mise en place d'une vaste zone de protection sur 40% des mers.

Bref, si l'on ne veut pas que les poissons désertent nos menus, on sait ce qui nous reste à faire.

À bon entendeur...



# Poil de Carotte se joue des enfantillages

→ par **Louise Sarant**



*De gauche à droite Stephan Ramirez, Philippe Lecomte et Caroline Duval*

**L**ourd rideau vermillon. Murs noirs et fauteuils assortis, lumière épaisse, diffusée par deux robustes projecteurs. Dans la salle de spectacle du théâtre « La Semeuse » à Nice, l'agitation est palpable parmi l'assemblée, piquetée de têtes brunes, rousses ou blondes. On joue « Poil de Carotte » adapté du roman éponyme de Jules Renard. Les thèmes ici abordés sont la maltraitance et l'injustice. La troupe « Voix Public » est resserrée, il ne sont que trois. Mais ils occupent l'espace et l'attention des enfants.

Sur scène, un décor de bric et de broc, non dénué de poésie. Un tapis d'herbe synthétique vert criard s'élève et forme

une petite colline, à laquelle s'accroche difficilement une maison de papier cabossée. Voilà pour le décor. Il annonce la schizophrénie du spectacle qui va suivre. Aucun personnage ne se cantonne à son rôle, il en change toute les deux à trois minutes dans une ronde, de prime abord, difficile à suivre.

## **Poil de Carotte, une histoire de maltraitance**

Puis le spectateur parvient à concevoir que la tyrannique mère endosse le rôle de Poil de Carotte ou de Félix, son frère, d'un coup de baguette magique. Les scènes passent, elles aussi, de la plus volontairement grivoise (la scène

dans laquelle Félix fait pipi est un succès absolu) à la plus déchirante.

Car, avant tout, « Poil de Carotte est une histoire de maltraitance », explique Philippe Lecomte, le senior de la troupe. En posant sur le décor un regard hypnotique à travers ses yeux bleus saisissants, il explique pourquoi « Poil de Carotte » l'a marqué au point de le mettre en scène. « L'univers et le propos m'interpellent au plus haut point. Jules Renard dépeint les complexités et l'injustice du milieu familial, et souligne qu'il n'y a pas un seul bourreau et un seul opprimé au sein d'une famille. Chacun a sa part de responsabilité, c'est pour cela qu'il nous a semblé judicieux d'alterner les rôles. »

D'ailleurs, la mère n'est pas la seule maîtresse des violences dans la pièce, Poil de Carotte lui-même tour à tour déchiquette une perdrix et lacère sauvagement une loutre, avant de la porter contre son cœur. Le tout sous l'œil parfois goguenard, parfois inquiet de la jeune assistance. Une scène en particulier interpelle les adultes (mères, rares pères et grand-mères qui accompagnent les enfants) : il y est question de pédophilie. Poil de Carotte se taillade les poignets et se couvre les joues de sang, pour être le plus beau et plaire au surveillant de l'internat qui lui préfère un autre enfant. Le manque d'amour mène « à accepter n'importe quelle forme d'amour », conclut Philippe Lecomte.



# Farniente

## La scène de manège

→ par **Lucien Bigois**

Farniente, jeune formation niçoise est le remède miracle contre les mauvais jours qui arrivent. Une bonne humeur qui caractérise le groupe et qui a séduit Sergent Garcia : Les six trublions reggae-électro-acoustique ouvrent les hostilités samedi soir au Théâtre Lino Ventura.



Farniente sera samedi soir au Théâtre Lino Ventura

**P**osés, tranquilles, à la fraîche. Tonton, 27 ans, Gro, 29 ans, Piro, 21 ans, Rocco, 23 ans, Djo, 24 ans et Burno 28 ans sont des mecs cools. Mais attention, il ne faut pas se fier à leur apparente nonchalance. Ces six là sont des allumés une fois sur scène. C'est à force de tourner que Farniente s'est fait un nom, en enchaînant les concerts. « On a déjà une trentaine de dates derrière nous », précise Pierre, dit Piro. Réunis par des influences telles que la « feu » Mano Negra de Manu Chao ou Babylon Circus, le groupe n'aime pas s'enfermer dans un seul registre et brasse des styles variés. Pour un résultat qui semble improbable sur le papier. « On est ouvert, à la base on mélange acoustique et électro ». Fusion de jazz, reggae, ska... Tout y passe et se fond parfaitement dans le moule Farniente. Le tout dans

la bonne humeur, véritable fil conducteur du combo.

Comme pour un certain nombre de groupes, les membres enchaînent petits boulots et répétitions sauvages dans leurs appartements pendant un moment. Mais rapidement, Farniente arrive à trouver leur bulle, leur local. Maintenant, c'est répétitions du matin au soir dans le monde Farniente.

### Soleil, fiesta et second degré

Après avoir écumé les petites salles niçoises telles que le Stacato, les six doux-dingues peuvent se vanter d'avoir grillé quelques étapes. « On a fait pas mal de tremplins, on a été propulsé par un festival au Théâtre de Verdure. Ensuite, on a joué avec Babylone Circus, une de nos références ».

Le meilleur souvenir du groupe ? « Je pense que le concert qui restera est celui de la Fête du Château. Il y avait plein de monde, c'était vraiment chaud, du coup on était aussi fufufus sur scène ! », répond Jean-Christophe, dit Tonton en rigolant.

Mais les Farniente ont également connu les aléas de la vie d'artiste, tout en prenant les choses du bon côté. « On jouait dans une cité, une

salle pas vraiment conçue pour un concert. On s'est fait dépouiller, certains se sont fait voler leurs lunettes dans la pièce qui servait de coulisses, d'autres leurs cartes de crédit. C'est comme ça ».

Mais la mésaventure n'est rien en comparaison des retombées bénéfiques accumulées par ces bêtes de scènes.

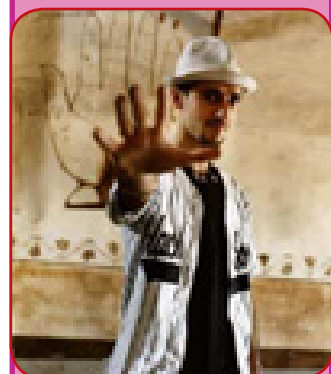
Décontractés mais furieux en concert, le groupe a déjà converti un certain nombre de fidèles à la Farniente attitude. Les curieux pourront découvrir leur univers coloré et sautillant samedi soir, en première partie de Sergent Garcia, au Théâtre Lino Ventura.



Le groupe niçois joue aussi bien du jazz, du ska ou du reggae

### Sergent Garcia: un troubadour sur la route

→ Par **Lucien Bigois**



Après deux ans de tournée, Sergent Garcia revient avec un nouvel album, Mascaras.

Habitué des festivals, l'ambassadeur de la bonne humeur made in France pose ses valises pour une soirée au théâtre Lino Ventura.

Accompagné de ses musiciens cubains (Los Locos del Barrios) El Sargento est bien décidé à faire sautiller ses fans au cours d'une soirée ensoleillée.

Samedi 4 novembre à 20h30 au Théâtre Lino Ventura - 168 boulevard de l'Ariane - Nice

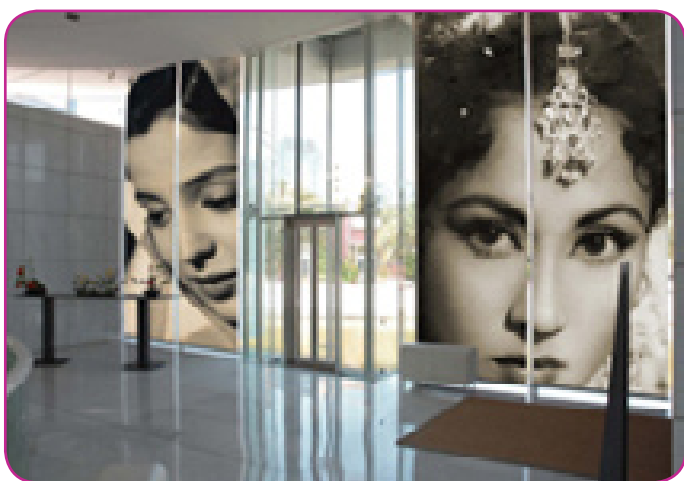
Tarifs: 13 euros /10 euros



# Bollywood émancipe la femme indienne

→ par **Hanaë Grimal**

À l'heure où le cinéma indien fait un carton en occident, le Musée des Arts Asiatiques de Nice présente l'exposition «Les 7 voiles de Bollywood» jusqu'au 31 décembre. Le cinéma commercial et le cinéma d'auteur s'y côtoient, offrant le premier rôle aux femmes.



«Les 7 voiles de Bollywood»  
au Musée des Arts Asiatiques

Au delà des paillettes, des chants, danses et rêves en carton-pâte, « Les 7 voiles de Bollywood » montre du doigt une autre réalité, la condition des femmes en Inde. Dans le palais blanc du musée, au milieu des affiches de films kitchissimes et des musiques envoûtantes, trône « Le livre noir de la condition des femmes » dirigé par Christine Ockrent en 2006. Placé au coeur de la visite, il donne le véritable sens de l'exposition.

## «wet sari»

Le sex-appeal des actrices, véritable poule aux oeufs d'or des studios bollywoodiens, attire les foules. Chaque jour,

20 millions d'Indiens se rendent dans les salles obscures assoiffés par les histoires d'amour et de bagarre. Un simple baiser est formellement interdit, censure oblige. Les cinéastes indiens doivent alors rivaliser d'imagination pour dévoiler ces corps cachés sous des mètres d'étoffes. Tous les artifices sont employés : poses équivoques, jeux de voiles, victimes savamment ligotées... La plus grande invention du cinéma indien reste le sari mouillé! L'écran offre au spectateur la mise en scène de tous ses fantasmes. « Des déesses-mères de la vallée de l'Indus jusqu'au divas du cinéma du 20ème siècle, émerge cette silhouette de femme aux formes généreuses, au corps dévoilé et paré de bijoux, au déhanchement défiant les lois

de l'apesanteur », explique Bérénice Ellena, réalisatrice du montage cinématographique de l'exposition.

## «Un monde sans femmes»

Sacralisées par leur beauté, les héroïnes reflètent aussi le quotidien de milliers de femmes prisonnières des traditions familiales. Dans l'État du Madya Pradesh, au centre de l'Inde, existe une école où l'on apprend aux filles à se soumettre à leur mari... comme à leur belle-mère. Le mauvais scénario d'un film d'horreur? Non, une réalité.

Le grand gourou, un hindouiste ultraconservateur, enseigne que les problèmes de couple viennent de l'ego de la femme.

Il lui faut y renoncer pour élever son foyer au paradis. « De nombreuses coutumes en Inde fragilisent la femme, affirme Marie Foissy, conservateur du musée. Les unions arrangées, la dot obligatoire qui provoque l'horreur suprême... l'infanticide des petites filles ». Le film « Matrubhoomi, un monde sans femmes ! » du jeune réalisateur Manish Jhâ, traite de cette triste facette de l'Inde. Le cinéaste a imaginé le futur de son pays, où

les femmes auraient pratiquement disparu du fait des innombrables infanticides.

La multiplication de films dans lesquels la femme se libère du joug de l'homme, laisse entrevoir l'émergence d'une société plus moderne et moins barbare. Un espoir pour ce continent qui voit la gent féminine s'éteindre.



Les femmes indiennes n'ont toujours pas les mêmes droits que les hommes dans leur pays



## Rencontre ★ Speed Date

# AME-SOEUR

→ par **Stéphane Vilpont**

**Six hommes, six femmes, une même religion : séduire. Le principe de la « drague éclair » (est clair) est simple. En six minutes tout doit être dit. Le marché des célibataires est lancé. Un gong et c'est parti !**

Il était une fois, des cadres et des « cadrettes » séduisants et sympathiques qui auraient bien voulu échanger des idées, rencontrer de nouvelles personnes et trouver aussi l'amour.

Judi 2 novembre 2006. 21H10. Pas de trombe d'eau en vue ni de vent violent en ce début de soirée. Mais la fraîcheur de l'automne n'incite pas vraiment à mettre le nez dehors. La lueur orangée qui sort du « Casa del sol », à un jet de pierre du Château, invite cependant les jeunes hommes à faire une petite pause de célibat.

Assises sur un long canapé d'angle autour d'un cocktail, six belles filles raffinées et toutes différentes les unes des autres patientent en papotant, éclairées par la lueur d'un abat-jour mural. Dans la salle mitoyenne, six jeunes Apollons discutent. Des coups d'oeil s'échangent déjà. Il n'est pourtant que 21H20. Plus que dix minutes et la chasse est ouverte. Il ne s'agit pas d'une fête qui va mal tourner mais bien du Speed dating à la sauce niçoise.

21H30 : premier gong, premier tour. Un couple s'installe. La parade peut commencer. Les questions fusent, les réponses aussi. Pas de temps à perdre. Après tout c'est le but du Speed dating comme nous le rappelle Alexandra, intimidée par sa charmante proie à capturer : « Je suis une habituée. Ce qui prime le plus c'est la rapidité du dialogue. Le peu de temps dont on dispose nous oblige à rentrer rapidement dans le vif du sujet.

De toute manière quelques minutes suffisent pour savoir si on a envie d'en connaître un peu plus sur une personne ». En face, les cheveux noirs brillants ondulés, coupe irréprochable, vingt ans, d'origine réunionnaise, Stéphane souhaite trouver une compagne. Son look de fashion victim voire de gay friendly impressionne la chasseuse.

Les six minutes sont passées. Finies les semaines mornes et cafardeuses pour Stéphane ? Réponse en fin de soirée. Pendant ce temps, place au deuxième couple avide de sentiments. Pullover sur jean, baskets, cheveux noirs coupés courts, barbe de trois jours, Pierre a fait des pieds et des mains pour être présent à cette soirée. Il est radical, son but est de rentrer avec une fille ce soir : « Mes parents me mettent la pression depuis deux ans... Non mais sérieusement, je suis loin d'être laid, j'espère trouver l'âme-soeur dès ce soir. Et je dois avouer que le panel de beauté proposé est plutôt satisfaisant ». Six minutes de plus écoulées. Puis six autres. A l'issue du quatrième tour, la soirée est agrémentée d'une pause-café (hommes et femmes séparés bien évidemment) pour détendre l'atmosphère et rendre les entretiens moins « sérieux ». Michel Weber, organisateur de cette rencontre peut enfin nous livrer son sentiment : « Bizarrement, je remarque qu'il est beaucoup plus difficile de faire venir des hommes. Ils ont tendance à se décider au dernier moment. Les femmes savent huit jours à

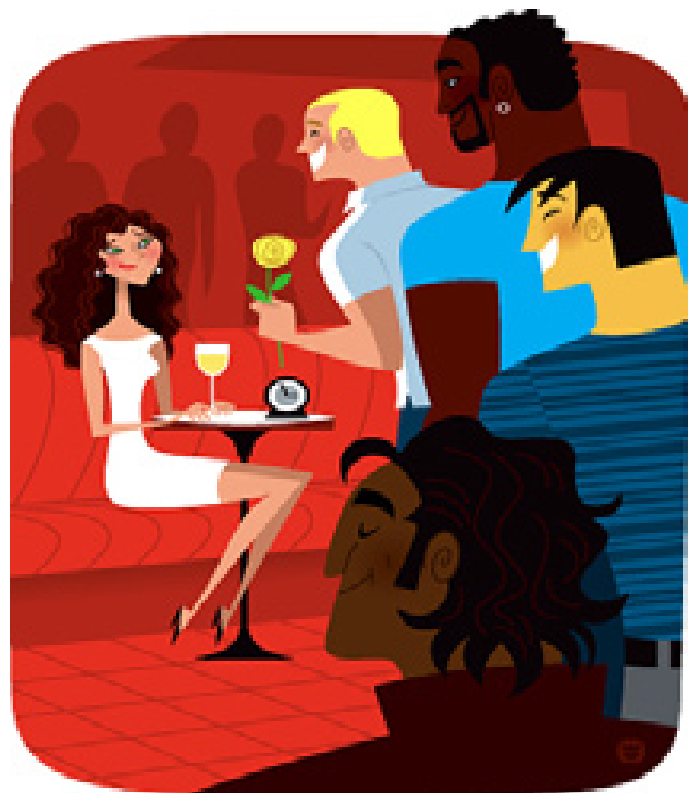
l'avance ce qu'elles vont faire de leur jeudi soir ». Le ptit cognac avalé, la drague peut reprendre de plus belle.

Il est 22H30. Rien ne va plus, les jeux sont faits. Filles et garçons, pas très à l'aise, se séparent pour inscrire sur une feuille le nom des prétendants qui les ont attirés. En attendant de savoir les fameux ou facheux résultats, le programme n'est pas terminé. Le DJ se met en scène pour animer quelques jeux de « liaisons dangereuses ». Suspens.

23H30. La fin de cérémonie a sonné. Certains boudent mais d'autres rentrent au coude à coude. C'est le cas de Louise et Pierre. « Le feeling est passé entre nous. On

s'est donc échangé nos numéros. On verra bien si on se plaît vraiment », lance Pierre, grand sourire collé aux lèvres. Normal, pour 15 euros il est bien content de repartir avec, sous les bras, une charmante soirée, une charmante rencontre et une charmante demoiselle.

Tous les célibataires n'ont pas eu cette chance. Elle n'a toujours pas tourné pour Emilie. Mais la jeune fille n'est pas du genre à baisser les bras : « Ce n'est pas mon premier speed dating. Je ressors souvent bredouille mais j'y retrouverai encore, je garde espoir ». Le speed dating connaît sa véritable heure de gloire sur la Côte.



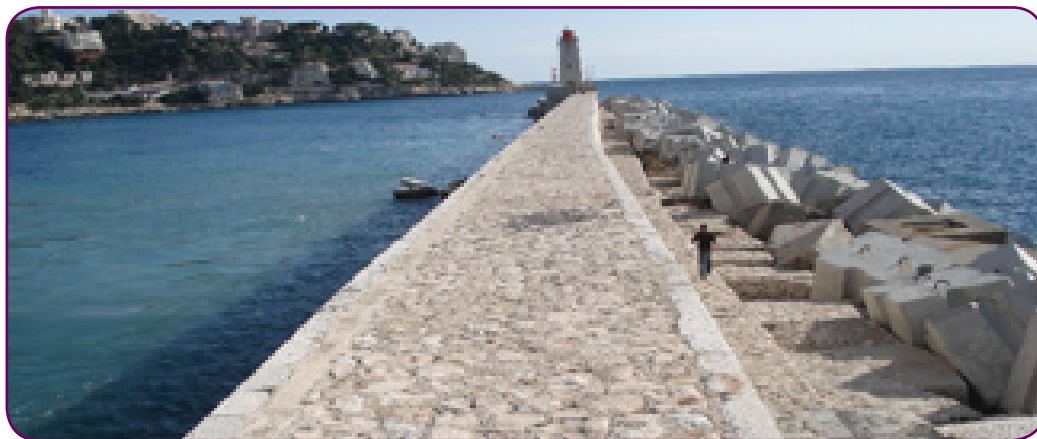
*6 personnes, 6 minutes, 6 possibilités ...*



## Rencontre ★ Lieux de drague

# Gay et Bi, adeptes du « Sex in the street »

→ par **Willy Alliot**



La jetée du port : un lieu de drague insolite

**U**n regard insistant, un sourire, une phrase : « salut, ça va? Tu viens souvent? » Un peu à l'écart de la foule de badauds, près du port, la drague entre hommes est monnaie courante et ne dure jamais très longtemps : « Ça te dirait une petite pipe? »

Chose étrange, ici, le service rendu est gratuit. La jetée du port n'est pas un lieu de prostitution, c'est tout simplement un coin de rencontre où l'on satisfait illico presto ses envies.

Jean, 45 ans raconte : « Je me poste sur la jetée. Et lorsque je vois un bel homme, je le regarde avec intensité. S'il ne tourne pas la tête, je m'approche et tente de savoir ce qui l'intéresse ». En d'autres termes, une fellation, ou un rapport sexuel complet.

Le matin dès l'aube, il sont déjà quelques uns comme Jean à faire le pied de grue dans l'espoir de satisfaire leur insatiable faim de sexualité. Mais en général, c'est en pleine journée que les lieux connaissent leur plus grande

affluence.

Il est 11 heures, une dizaine d'hommes ont franchi la partie interdite de la jetée du port. « Certains se cachent derrière les gros blocs de béton, le slip aux genoux. D'autres encore préfèrent rejoindre leurs véhicules, » constate Jean. Mais très peu rentrent chez eux au bras de « leur pêche » fraîchement tombée dans le filet. Même scénario au Fort du Mont Alban. Ici, si la love machine évaluait l'activité sexuelle, elle dépasserait tous les records de fréquence de la ville. « Le matin, explique-t-on sur le site sandec.free.fr (1), certains sportifs aiment se laisser aller ». Quant au soir tard, sans trop faire la fine bouche, les couples échangistes rentrés bredouilles viennent trouver un peu de réconfort.

**Un lieu recherché par les hommes mariés et pères de famille**

« C'est gratuit, sans rendez-vous, sans horaires imposés et surtout, à l'abri de tout soupçon », rappelle Claude Genna, sexologue niçois. Et de renchéris : « En somme, un lieu qui attire aussi les hommes mariés ». L'acte est rapide, informel, caché et ne fait pas appel aux sentiments. Voilà donc une aubaine que certains hétérosexuels ne manqueraient pour rien au monde si elle s'offrait à eux. Mais contrairement à ce qu'on pourrait croire, tirer son coup n'est pas une partie de plaisir garantie. Outre les mauvais coups et les troubles de l'érection, agressions, vols, arrestations et fouilles policières constituent le lot quotidien des adeptes du « sex in the street »; sans compter la quasi absence de protection caoutchouteuse.

Mais, même si les autorités s'inquiètent de la situation, les Adams du XXI<sup>e</sup> siècle ne semblent pas décidés à quitter leurs jardins d'Eden.

(1) sandec.free.fr est un site gay du sud-est

**Lieux de drague: attention danger!**

→ Par **Willy Alliot**

« Qu'elles soient soft ou hard, les pratiques sexuelles doivent être protégées », explique Claude Genna, sexologue à Nice. Depuis la fin des années 1990, les rapports notant une recrudescence des Maladies Sexuellement Transmissibles chez les homosexuels ne cessent de se succéder. Ils prennent plus de risques et en paient les frais. Réapparition de la syphilis, émergence d'IST complètement disparues, augmentation du nombre de séropositifs. « La prévalence du VIH chez les homos est comparable à celle des pays d'Afrique sub-saharienne », constate le rapport action prévention d'Act-up.

Depuis peu, les associations en collaboration avec la police et les Sex clubs travaillent de concert pour trouver une solution. La dernière en date : une politique de répression visant à arrêter les adeptes des lieux publics et les rediriger vers les Sex clubs. « Non seulement, ils ont des préservatifs à dispositions mais ils évitent aussi les vols et agressions en venant chez nous, » explique Laurent Bertrand, codirecteur du Traxx, sex club niçois. Encore faut-il qu'ils mettent le préservatif.



## Divers ★ Séries TV

# Une série stupéfiante

→ par **Julia Touabti**



*Weeds, la série qui fait parler d'elle*

**L**e 7 septembre dernier, Canal+ diffusait le premier épisode d'une nouvelle série : « Weeds ». Pour annoncer clairement la couleur (verte), la chaîne avait glissé dans le dossier de presse quelques grammes d'herbe aromatique emballés dans des sachets dans lesquels les dealers enveloppent généralement leur herbe. Petite blague de la communication « so fashion » de Canal+. Car les aventures d'une simple dealeuse de skunk qui passe de fabricante de space cakes à cultivatrice, ses problèmes de concurrence avec d'autres revendeurs et ses difficultés pour blanchir l'argent sont désormais tendance... Et la courbe des audiences, sans cesse en hausse, le prouve! Comme si

l'article 3421-du Code de la santé publique qui condamne toute présentation de stupéfiants sous un jour favorable n'existait pas sur la planète télévision... C'est pourtant cet article qui a fait condamner plusieurs fois des associations «pro légalisation» comme le CIRC qui avait envoyé des joints aux députés il y a quelques années. Ce qui est sûrement plus fédérateur qu'une série à grande écoute !?! « Le CIRC a été condamné huit fois pour avoir relayé un message positif par rapport au cannabis. Et que penser des libraires qui subissent des pressions pour enlever de leurs rayons des ouvrages parlant du cannabis, » s'étonne Jean-Pierre Galland, porte-parole du Collectif d'information et de recherche cannabique (CIRC).

### On déconseille le programme à certaines tranches d'âge

Bizarrement, l'article L3421 n'est pas pris en compte par le CSA qui avait jeté l'opprobre sur l'alcool et la cigarette à l'écran. Comme si comme les pro-légalisation, ils considéraient la beuh moins nocive qu'une clope et un pastis. « Nous sommes surtout attentifs à la signalétique qui déconseille les programmes à certaines tranches d'âge, et aux horaires de diffusion. Weeds passe sur une chaîne cryptée et en deuxième partie de soirée, alors...» affirme-t-on aux services communication du CSA. Weeds est donc entouré d'une sympathique

tolérance avant de devenir culte comme dans les autres pays où elle est diffusée! La série, créée par Jenji Kohan, vient d'être récompensée par un Royal Television Society dans la catégorie International Award. Elle a détrôné *Lost* et *Desperate Housewives*. Le jury, composé de professionnels (NDLR : de la télévision pas de la drogue!) salue le fait que *Weeds* « transpose à l'écran le côté sombre du monde réel de manière directe, drôle et intransigeante ». La série est décrite comme une série de génie. Ignorance des lois? A l'époque de la « liberté-égalité-fraternité-répression » c'est peu probable. Pourquoi tant de laisser-aller? Peut-être parce que faire arrêter une série populaire (et qui rapporte) serait moins discret que d'arrêter à tour de bras les jeunes et leurs petites boulettes? « Les jeunes fumeurs, quand on exige de la police un certain rendement, c'est pratique pour faire du chiffre. » Affirme JP Galland. Pas question de relancer le débat, regardons ailleurs... Sur Canal+ par exemple !

### Que dit la loi ?

→ Par **Julia Touabti**

La répression concerne l'apologie, l'usage ou le trafic de stupéfiant. Selon la loi de 1970, le cannabis, classé

comme stupéfiant, expose l'utilisateur à des poursuites judiciaires. En France, la loi du 31 décembre 1970, qui interdit la consommation, la détention, le transport ou la présentation sous un jour favorable des stupé-

fiant, prévoit une peine d'emprisonnement d'un an ou une amende de 3 750 euros pour un simple consommateur. L'usage est toutefois dépenalisé de fait, depuis la circulaire Peyrefitte de 1978, complétée

par une circulaire Badinter de septembre 1984, deux textes qui enjoignaient au Parquet de ne plus poursuivre les simples usagers de cannabis.

## Divers ★ Séries TV

# Les secrets d'un attachement

→ par **Edouard Cuttoli**

Le phénomène est récent.

Le nouveau siècle a marqué l'apparition de nouvelles séries TV, qui n'ont pas tardé à devenir cultes : « Six feet under », « 24 heures chrono » sont les précurseurs de cette folie autour des séries, qui est tout sauf passagère.



*Jack Bauer, 24h chrono*

**L**es chaînes françaises notamment M6 et TF1 n'ont pas attendu avant de s'arracher le concept, en achetant à des sommes astronomiques les droits des séries américaines. Depuis, de plus en plus d'accrocs attendent, chaque semaine, la diffusion des épisodes, avant de converser sur le net et bien sûr d'acheter les DVD de leurs séries préférées. Aperçu d'une explosion non contrôlée.

La continuité est l'une des raisons pour expliquer son

attachement aux séries TV. Contrairement au grand écran, les créateurs de séries ont pour eux la possibilité de pouvoir travailler sur le long terme. « J'ai commencé à regarder Prison Break. Depuis j'attends avec impatience le jeudi suivant pour la suite de ma série ». Ludovic, 20 ans, avoue d'ailleurs être complètement attaché aux personnages : « Mickael quel génie, mais que dire de Lincoln, un gars au premier abord violent, mais qui est doté d'une immense bonté d'âme ». Pour Marc, c'est la naissance d'un

nouveau genre de télévision : « les séries TV ont aujourd'hui bien plus de marge de manoeuvre que le cinéma ». Cet aficionado des séries rencontré dans le rayon DVD de la FNAC ajoute qu'en comparant le chiffre des entrées en salle à la baisse et l'explosion de la part de marché des séries à la télévision, le phénomène est indéniable.

### « On nous raconte une histoire »

« Certaines saisons tournent autour d'une intrigue principale comme la saison 3 de Nip&Tuck par exemple qui nous tient en haleine jusqu'au bout ». Guillaume, 27 ans, déclare volontiers regarder la télévision uniquement pour ses séries TV cultes comme Nip&Tuck et Prison Break. « J'apprécie énormément la possibilité de suivre l'évolution des personnages sur plusieurs épisodes, plusieurs saisons, on nous prend par la main et on nous raconte une histoire. Qui va sortir avec qui, qui va mourir, Guillaume, est friand des rebondissements qui rythment la vie d'une série : « Au cinéma, au bout d'1h30, c'est terminé. Là, chaque semaine, on attend impatiemment la suite des aventures de nos héros ». Les séries TV battent régulièrement les records d'audience, le filon n'est pas prêt de mourir, ce qui ne devrait pas déplaire à nos addicts.

### Curieux

Espace Carrare  
N° 69 rue de Roquebillière  
06300 NICE  
Tél. : 04.97.08.28.28  
Fax : 04.97.08.28.29

Responsable de la Rédaction :  
**Marie BOSELLI**

Rédacteur en chef :  
**Jean-François Roubaud**

Secrétaire de rédaction :  
**Marion Aniel**  
**Méloody Vissio**

#### Rédacteurs en 2ème année à NOUVELLES

Willy Alliot  
Lucien Bigois  
Ingrid Brunschwig  
Claire Camarasa  
Edouard Cuttoli  
Alexandra Dencausse  
Caroline Denime  
Stéphanie Faby  
Hanaë Grimal  
Benôit Guglielmi  
Michaël Klawinski  
Simon Launay  
Pierre Marion  
Virginie Sanchez  
Louise Sarant  
Claire Serre  
Julia Touabti  
Stéphane Vilpont

et tous les journalistes-professeurs  
de NOUVELLES



*6 millions de téléspectateurs pour Prison Break*